



Association des Commerçants et Artisans de la Ville Vieille

89 Grande Rue 54000 - 54000 Nancy
Siret 491 291 985 00019 APE 913E
Tél. : 03 83 37 53 16 portable : 06.83.54.42.80

<http://www.nancyvillevieille.fr>

PUCES EN VILLE-VIEILLE Antiquités - Brocante Professionnelle de la Ville-Vieille 15 manifestations sur la voie publique en 2010 54000 Nancy

Sont interdit :
les Produits neufs, les copies, les produits « dit de Brocante »

PROFESSIONNELS :

Justificatifs et documents à présenter obligatoirement pour être en règle avec la législation :

- 1 A** - la **Carte 3 volets** de déclaration d'une activité non sédentaire délivrée par la Préfecture validité 2 ans mentionnant l'activité Antiquité - Brocante - Bouquiniste - Cartophile
CERFA 12742*01
(Loi N°69 -3 du 3 janvier1969, décret N°70 -708 du 31 juillet 1970 modifié)
- 1 B** - la nouvelle carte plastique infalsifiable photo incorporée format carte bleue validité 4 ans mentionnant l'activité Antiquité - Brocante - Bouquiniste - Cartophile
- 2** - Un **Extrait du RCS** de mois de 3 mois
Greffe du Tribunal de Commerce mentionnant l'activité Antiquité - Brocante
- 3** - La photocopie de l'**Assurance Responsabilité Professionnelle**
cette assurance couvrant les risques des exposants non-sédentaires sur la voie publique.

Très important :

L'inscription au répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) est un certificat.
Ce document statistique ne peut, en aucun cas, remplacer les justificatifs ci-dessus.

PARTICULIERS :

L'accès de la Brocante Professionnelle de la Ville-Vieille est interdit aux particuliers souhaitant exposer.

Un vide grenier à l'intention des habitants du quartier est organisé par l'Atelier de Vie de Quartier Ville-Vieille / Léopold en octobre. Prendre contact avec les responsables de l'AVQ.